



Groupe de Travail 2 Ouest d'Irlande et Mer Celtique

Mercredi 8 juillet 2015
14h30–16h30

Salle de conférence 01, Victoria Quay, Édimbourg.

Président : Jésus Lourido
Rapporteur : Paul Trebilcock

1. Bienvenue

- Excuses

Les excuses de Luis Francisco ont été enregistrées (OPPAO, Espagne).

Le Président souhaite la bienvenue à Emanuel Kelbérine pour le CDPMEM du Finistère (René-Pierre Chever a pris sa retraite) et à Hugo Boyle pour Irish South & East FPO (Caitlin Uí Aodh a démissionné).

- Adoption de l'ordre du jour

Il a été proposé d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour pour discuter du dernier avis du CIEM. En outre, on a estimé que le point spécifique de l'ordre du jour concernant le bar devrait être retiré car il sera traité en détail par le GT 3.

L'ordre du jour a été adopté avec ces modifications.

- Adoption du rapport de la dernière réunion

Après avoir apporté des éclaircissements sur le chapitre présence/excuses, le procès-verbal de la réunion précédente (Bilbao, le 23 Avril 2015) a été approuvé comme véridique et exact.

2. Avis du CIEM (Juin 2015)

Le Président a présenté brièvement au GT2 le dernier avis du CIEM sur les stocks les plus pertinents. La présentation complète du CIEM est disponible sur le site Web du CCEOS pour plus d'informations.

L'avis sur la sole dans la zone VII_{fg} semble être inutilement draconien. La PCP déclare qu'il faudrait, *si possible*, atteindre le FMSY d'ici 2016 et, en tout cas, au plus tard en 2020. Il a été suggéré que, vu les caractéristiques des pêcheries et des stocks impliqués dans les propositions de TAC de la Commission de l'UE, il ne faudrait pas tenir compte de la mention «si possible».

Des préoccupations sur la plie dans la zone VII_{fg} ont été évoquées. Il y a eu des rapports mentionnant une forte abondance de plie dans les zones où elle est principalement capturée par une pêcherie mixte avec la sole. Un grand nombre de pêcheurs expérimentés a estimé que, même s'il y avait un taux élevé de rejets de plie, ce ne serait pas nécessairement un problème pour le stock, car la plupart survivrait. Une augmentation du TAC n'affecterait pas la mortalité par pêche (F), mais permettrait de réduire les taux de rejets. On a estimé que cela devrait être pris en considération au moment de proposer des TAC pour la plie.



Des préoccupations ont été évoquées à propos de l'avis sur le bar et des mesures de gestion qui ont déjà été imposées. En particulier, on a estimé que les effets de déplacement vers d'autres stocks / pêcheries n'avaient pas été correctement pris en considération par la Commission dans sa proposition sur le bar.

Il a été admis que, jusqu'à ce jour, l'avis du CCEOS n'a pas été d'une qualité suffisante pour avoir une influence. Pour des avis constructifs, il faut que toutes les parties prenantes du CCEOS fassent preuve de compréhension et de bonne volonté; cela n'a pas été le cas sur le sujet qui nous occupait et il n'a pas été possible de délivrer un tel avis.

ACTIONS :

- **Soumettre au Comité exécutif du CCEOS les questions relatives aux avis du CIEM concernant la sole et la plie qui ont été évoquées ci-dessus.**
- **Demander au Comité exécutif du CCEOS d'examiner comment le secteur peut perfectionner sa méthode de travail pour améliorer sa fonction de base - pour produire des avis pertinents et crédibles (notamment pour le bar).**

3. Obligation de débarquement

Le Président a donné au GT2 un aperçu des dernières informations les plus pertinentes sur l'obligation de débarquements.

Les questions particulières soulevées incluent :

- Que se passe-t-il dans le cas où il n'y a pas de quota disponible pour un État membre particulier (part de la stabilité relative de zéro)?
- Comment traiter les poissons endommagés ?
- Comment les relèvements de TAC et le niveau *de minimis* doivent-ils être calculés et répartis?

Il a été convenu de soutenir l'action du GT 1. Le CCEOS devrait adresser une lettre à la Commission en posant des questions détaillées spécifiques sur l'obligation de débarquement. Le Secrétariat du CCEOS devrait collecter ces questions et rédiger la lettre. Des questions détaillées devraient être adressées par mail au secrétariat du CCEOS dans un délai de 2 semaines.

ACTION :

Le GT 2 recommande au CCEOS de rédiger un courrier en posant à la Commission des questions détaillées spécifiques sur l'obligation de débarquement. Le Secrétariat du CCEOS devrait collecter ces questions et rédiger la lettre. Des questions détaillées devraient être adressées par mail au secrétariat du CCEOS dans un délai de 2 semaines.



4. Plans Pluriannuels (PPA)

Le GT2 a été informé que la Commission avait demandé au CSTEP d'évaluer divers scénarios sur les PPA et que cette information serait disponible fin de l'été.

Le GT2 a appuyé la création d'un groupe de discussion sur cette question. Il était très important que les dernières données et informations soient disponibles pour le travail de ce groupe de discussion. Il était également important de se concentrer sur les aspects spécifiques des pêcheries ainsi que sur les impacts sociaux et économiques des captures pour les flottes concernées.

ACTION :

Le GT2 soutient la création d'un groupe de discussion pour travailler sur l'élaboration de l'avis du CCEOS sur les PPA.

5. État d'avancement de DAMARA

Eibhlin O'Sullivan a présenté l'état d'avancement du projet DAMARA et fait une brève démonstration en utilisant des données fictives pour illustrer certaines des fonctionnalités de l'outil.

Après une série de réunions des groupes de travail techniques, le système est à présent testé. A ce stade, il convient maintenant de tester les différents scénarios pour s'assurer que le système fonctionne.

On a estimé que ce serait un outil utile lors de l'examen des impacts potentiels des PPA. Il est prévu d'avoir plus d'informations disponibles en septembre, car des données plus récentes sont entrées dans le système.

Le GT2 a confirmé son soutien continu à cet important projet.

6. Plans du RU pour la gestion de l'aiguillat et l'obligation de débarquement.

Stuart Hetherington du CEFAS (RU) a résumé le projet du Royaume-Uni en examinant les captures accessoires d'aiguillat, la surveillance en temps réel et de possibles mesures d'évitement. La présentation complète est disponible sur le site Web du CCEOS pour plus d'informations.

Les membres du GT2 ont estimé que le projet devrait inclure les navires d'autres États membres et pas seulement au Royaume-Uni. Le CEFAS a accueilli favorablement cette proposition et a demandé quelles nominations/suggestions lui seraient transmises.

Le GT2 soutient entièrement ce projet et il a proposé que le CCEOS écrive à la Commission et le CEFAS a exprimé son soutien à ce projet.

GT2 a également suggéré que d'autres segments de la flotte d'autres États membres devraient être encouragés à s'impliquer dans ce projet.



ACTION

Le GT2 soutient pleinement ce projet et proposé que le CCEOS écrive à la Commission et le CEFAS a exprimé son soutien à ce projet.

7. Résumé des actions et des propositions à présenter au Comité Exécutif

- i. **Le GT2 porte à l'attention du Comité exécutif du CCEOS** les questions relatives à l'avis du CIEM sur la sole et la plie mentionnées au titre du point 2.
- ii. **Le GT2 demande** que le Comité Exécutif du CCEOS examine comment le secteur peut perfectionner sa méthode de travail pour améliorer sa fonction de base -pour produire des avis pertinents et crédibles (notamment en matière de bar).
- iii. **Le GT 2 recommande** au CCEOS de rédiger un courrier en posant à la Commission des questions détaillées spécifiques sur l'obligation de débarquement. Le Secrétariat du CCEOS devrait collecter ces questions et rédiger la lettre. Des questions détaillées devraient être adressées par mail au Secrétariat du CCEOS dans un délai de 2 semaines.
- iv. **Le GT2 soutient** la création d'un groupe de discussion pour travailler sur l'élaboration de l'avis du CCEOS sur les PPA.
- v. **Le GT2 soutient** entièrement le projet de recherche du CEFAS sur l'aiguillat et a proposé que le CCEOS écrive à la Commission et le CEFAS a exprimé son soutien à ce projet.



Annexe 1 – Liste des participants

Membres GT2		
Jesús A.	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers Organisation
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation
Hugo	Boyle	Irish South & East FPO
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kevin	Charlot	CNPMEM
Juan Carlos	Corrás Arrias	Pescagalicia Arpega Obarco
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Alliance
Dave	Cuthbert	New Under Ten Fishermen's Association
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations
Siobhán	Egan	BirdWatch Ireland
Marc	Ghiglia	Union des armateurs de la pêche en France
Hugo	González	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol
Emanuel	Kelbérine	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère
Rachel	Lagiere	OP COBRENORD
Olivier	Le Nézet	CRPMEM de Bretagne
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Jacques	Pichon	Association Nationale des Organisation des Producteurs
Jim	Portus	South West FPO
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO
Observateurs		
Stéphan	Beaucher	Consultant
Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Gonzague	De Moncuit	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Ross	Dougal	Scottish Fishermen's Federation
Iain	Glasgow	DEFRA
Stuart	Hetherington	CEFAS
Mindaugas	Kisieliauskas	European Commission
Daniel	Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Laurent	Markovic	European Commission
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Johnny	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Liane	Veitch	Client Earth
Richard	Brouzes	OPBN
Marina	Legurun	Blue Fish
Sylvie	Roux	CDPM 22
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Joanna	McGrath	Executive Assistant - Finance and Administration